

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
15 mai 2009
NEUFCHATEAU

Clubs Présents :

ALGRANGE, AMANVILLERS, AMNEVILLE 7, AS DEUX VALLES, BAINS LES BAINS, BAR LE DUC ASPTT, BAYON, BLAINVILLE, BOUSSE/LUTTANGE/RURANGE, BOUXIERES/MALZEVILLE, CLERMONT EN ARGONNE, COINCOURT, COMMERCY HBC, CONTREXEVILLE, COURCELLES CHAUSSY HB, CUSTINES, DIEULOUARD ESS, DOMBASLE SH, DOMPAIRE, EPINAL HB, ETAIN RAS, EVOLUTION PHENIX DE SAINT AVOLD, FALCK, FLAVIGNY/FLEVILLE/RICHARDMENIL, FLORANGE, FOLSCHVILLER, FORBACH, GERARDMER HB, GORCY, GUENANGE, HAGONDANGE, HETTANGE GRANDE, HERSERANGE, HOMBOURG HAUT, HOMECOURT, JARVILLE, KANFEN, LIVERDUN, LONGUYON ES, LONGWY US, LUNEVILLE SC, MARLY, MAXEVILLE, METZ BORNLY, METZ HB, METZ MAGNY HB, MIRECOURT HBC, MONTIGNY HB, MONTMEDY HBC, MONTOIS, MONT SAINT MARTIN, MOYEUUVRE, NANCY SLUC, NANCY VANDOEUVRE ASPTT, NEUFCHATEAU HBC, NEUVES MAISONS AL, PAGNY AS, PONT A MOUSSON SC, PORCELETTE, RAMBERVILLERS SL, RAON L'ETAPE, REHON, REMIREMONT, REVIGNY SUR ORNAIN, RODEMACK O, ROMBAS HBC, ROSIERES, SARRALBE, SARREBOURG HBC, SAINT AVOLD, SAINT DIE, SAINT MIHIEL HBC, SAINT NICOLAS DE PORT HB, SAINTE MARGUERITE, SMEC METZ F, SMEC METZ M, SMEPS 54 HB, TOUL HBC, TRONVILLE, THIONVILLE, VALLEE HAUTE MOSELLE, VARANGEVILLE, VARENNES, VAUBECOURT MJ, VERDUN, VIGNEULLES, VILLERS HBC, VILLERUPT HBC, VOID VACON LAS, YUTZ HB.

Nombre de voix : 360 (sur 422 possibles)

Nombre de clubs : 90 (sur 115)



1) Le Président de la LLHB ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h00

Jean-Marie NOËL ouvre la séance en excusant les autorités qui n'ont pas pu se déplacer pour la soirée.

Il cède ensuite la parole aux différentes personnalités présentes.

Allocution de Monsieur **François LECLERC**, Président du club de Neufchâteau ;
Allocution de Monsieur **Daniel HARAULT**, Président du comité des Vosges de handball ;
Allocution de Monsieur **Simon LECLERC**, Maire de la ville de Neufchâteau.

Le clip fourni par la fédération ainsi que le message audio-visuel de Monsieur **Joël DELPLANQUE**, Président de FFHB est présenté aux personnes présentes à l'Assemblée Générale.

2) Modalités de vote

Il est demandé aux représentants de se prononcer sur le vote à main levée pendant l'Assemblée Générale, à l'exception des élections.

Le vote à main levée est **adopté** à l'unanimité des membres présents.

Il est proposé d'adopter dans leur globalité, le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale, du rapport moral du Secrétaire Général et des rapports des commissions, hormis ceux concernant les finances et la trésorerie.

L'ensemble des pièces a été fourni par courrier et par avance aux clubs lorrains.

Cette modalité de faire est **adoptée** à l'unanimité des membres présents.

3) Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de Sarrebourg, du rapport moral et des rapports des commissions

Il est demandé aux clubs s'ils ont des questions relatives à un de ces documents.
Aucune question n'est posée concernant l'ensemble du PV et des rapports.

Les documents sont **adoptés** à l'unanimité.

4) Rapport de Monsieur Fabien BARET, expert comptable de la LLHB

L'expert comptable atteste de l'authenticité des comptes et des résultats présentés par le Trésorier.

Il annonce un résultat positif pour l'exercice 2008 de 19 799,07 €.

Il demande si des questions sont à poser sur les comptes présentés ; aucune question n'est émise des membres de l'assemblée.

Il termine en concluant que la situation financière de la Ligue Lorraine de Handball est saine.

5) Quitus au trésorier pour sa gestion

La parole est donnée aux vérificateurs aux comptes.

Dans leur rapport lu par Monsieur Serge MARTIN, les vérificateurs aux comptes demandent à l'Assemblée Générale de donner quitus au trésorier de la ligue pour sa gestion.

Jean-Marie NOËL précise que compte tenu des nombreuses actions réalisées par la ligue, celle-ci est une des rares à avoir obtenu une augmentation de ses subventions. Il signale que deux postes de chargée de développement ont été pérennisés et qu'un troisième est en cours de l'être en coopération avec le comité de Meurthe-et-Moselle de Sport Adapté.

Après présentation détaillée, le compte de résultats et le bilan financier sont **adoptés** à l'unanimité.

L'Assemblée Générale **donne quitus au trésorier** pour sa gestion financière de l'année 2008.

6) Désignation d'un commissaire aux comptes

Jean-Marie NOËL indique que compte tenu du montant des subventions obtenu (supérieur à 153 000,00 euros), la nomination d'un commissaire aux comptes est obligatoire.

La proposition de la société SARL HAUTERIVES est **acceptée** à l'unanimité.

7) Election des vérificateurs aux comptes

Messieurs Claude BIGEL (PONT A MOUSSON) et Serge MARTIN (DOMBASLE) sont **élus** à l'unanimité des membres présents comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2009.

8) Présentation des projets des commissions

➤ Rappel de la commission *Réclamations et Litiges*

Sur demande de Christian LOSTETTER, Président de la commission, un rappel sur les procédures de réclamations, sur les méthodes de travail et sur les conséquences des décisions, est présenté.

Les clubs sont interpellés sur les difficultés des membres des commissions devant statuer et prendre des décisions ardues, comme la commission de *Réclamations et Litiges* et celle de *Discipline* et que toute candidature sera appréciée.

➤ La Discipline

Il est fait part des modifications des articles des sanctions adoptées lors de l'AG fédérale à Nantes ainsi que de la suppression de la « sanction plancher », donnant ainsi plus de latitude aux membres de la commission dans l'application des sanctions.

➤ Projet de la commission Technique et de l'ETR

En l'absence des CTS et du président de la commission *Technique* retenus par d'autres fonctions (stage national et phases finales des inter-ligues), l'ensemble des projets est présenté par Jean-Marie NOËL et Claude BOMPARD.

- Les formations :

Il est d'abord fait part de la reconduction des gratuités des formations jeunes (équipes de ligue) ainsi que des formations et des recyclages d'entraîneurs dispensées par la ligue.

Ensuite il est indiqué qu'un calendrier général sera établi courant juin définissant toutes les dates des formations d'entraîneurs, toutes les dates de regroupement, de stages et de compétition pour les jeunes ; celui-ci sera diffusé aux clubs, aux comités et sera téléchargeable sur le site de la ligue.

- Création d'un poste de CTF :

Enfin il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le désir de la ligue lorraine de handball de créer un poste de *Conseiller Technique Fédéral* « ligue ».

Le besoin d'un poste de CTF s'est manifesté depuis quelques temps, mais devient maintenant une nécessité en raison des charges de plus en plus importantes générées par les formations (du joueur, de l'entraîneur) et de la volonté de la ligue d'apporter un service de qualité et dans des domaines de plus en plus vastes, au profit des clubs et du handball lorrain.

A la question posée à savoir quand ce poste sera pourvu, il est répondu que si l'accord de procédé à un recrutement est donné par les membres de l'AG, il faudra définir le profil du poste, lancer un appel à candidat, recueillir les candidatures, puis choisir un postulant.

Compte tenu des délais légaux pour permettre à la personne choisie de se libérer, il semble difficile de pourvoir au poste avant l'automne, mais l'intention du Conseil d'Administration n'est pas de tarder outre mesure mais de faire au plus vite.

Jean-Marie NOËL précise que le financement du poste a déjà été étudié et que les simulations permettent d'envisager sa création, le coût du poste étant provisionné par les augmentations annuelles du prix des licences.

L'Assemblée Générale **donne mandat** au Conseil d'Administration afin de procéder à l'embauche d'un CTF ligue à l'unanimité.

- La formation des JA :

Le projet de la formation des jeunes arbitres est présenté par Jean-Marie NOËL qui supervise ce sujet qui reste une des priorités de la ligue.

Constituée des Présidents des commissions *Technique*, *d'Arbitrage*, *d'une Chargée de Développement* (Jessy COURTIER), en coopération avec les 4 comités et avec des intervenants divers, l'équipe en charge du projet a pour rôle :

- De définir un programme de formation ;
- De déterminer le rôle des clubs ;
- De préciser la fonction des accompagnateurs ;
- De former les formateurs de jeune arbitre ;
- De valoriser la fonction de jeune arbitre ;
- D'expliquer et de diffuser l'ensemble du projet.

Enfin un soin particulier sera apporté à l'équipement des JA qui devra être uniforme et d'une qualité permettant de reconnaître à sa juste valeur la fonction arbitrale.

Pause de 20h00 à 20h25 (diffusion des animations *Soyez sport*, *DFE*, et du *Sandball*)

Arrivée et allocution de Monsieur **Jacques DRAPIER**, Conseiller Général du canton de Neufchâteau.

➤ **Projet de la commission Régionale d'Arbitrage**

Patrick KRAMER prend la parole pour rappeler le rôle et la fonction de la CRA et souligne que pour renouveler leur fonction, les arbitres doivent être au préalable licenciés.

Il est fait part de la suppression de la carte d'arbitre, la fonction arbitre étant indiqué sur la licence joueur par un papillon de couleur (les couleurs étant différentes suivant les grades et qualités des arbitres).

Il rappelle les droits et les devoirs des arbitres, indique que les stages et les tests théoriques et physiques sont obligatoires pour obtenir le droit d'arbitrer.

Puis il signale que dorénavant les convocations seront adressées par courriel aux arbitres, soit directement soit par l'intermédiaire des clubs si l'arbitre ne possède pas internet, les cartons et fiches de frais étant donnés aux arbitres au cours des stages.

Enfin il annonce que les conclusions de match devront être rentrées dans *Gest'hand* au plus tard 35 jours avant la date de la rencontre, une tolérance étant admise en début de saison.

Quant aux tarifs, il est rappelé que les indemnités de match sont augmentées de 1 euro, comme cela l'avait été adopté à Sarrebourg.

Pour les indemnités kilométriques, bien qu'une prévision d'augmentation ait été adoptée à l'AG de 2007 pour la saison 2009/2010, il est proposé le maintien de celles-ci au taux actuel, le carburant ayant retrouvé un prix plus raisonnable.

Le maintien du tarif kilométrique actuel est **agréé** à l'unanimité.

➤ **Projet de la commission des Statuts et Règlements**

Christian TEITGEN rappelle les fonctions de sa commission et fait un bilan de la saison écoulée, en particulier sur la CMCD.

Les domaines qui posent le plus de problème aux clubs sont ceux correspondants à l'arbitrage, aux jeunes arbitres et pour les techniciens. Il relate les nombreuses propositions qu'il a fait aux clubs lorrains pour expliquer le dispositif CMCD et le peu de demandes reçues. Il souligne l'allègement appliqué par la commission en début de saison pour être plus en corrélation avec la réalité des clubs.

Dans les nouveautés à partir de la saison prochaine, il est annoncé des modifications intervenant sur le délai de qualification suite à une création de licence (24h00), ainsi que sur la responsabilité des commissions régionales et nationales, pour les étrangers et dans le domaine des mutations suite aux changements de l'Union Européenne.

La CMCD lorraine sera, quant à elle, modifiée selon les critères suivants :

- Mise en parallèle avec la CMCD nationale sur la manière de comptabiliser les différents critères ;
- Date d'application reportée au 30 avril, sans majoration du nombre d'arbitrage ;
- Mise en place de bonus pour les clubs *Soyez sport* ;
- Les dates de disponibilité du samedi ou du samedi et dimanche (pour une date dans chaque cas) des arbitres seront comptabilisées si elles correspondent à des dates de championnats ou de coupes ;
- Les arbitrages des catégories moins de 10 ans, moins de 12 ans, moins de 14 ans et moins de 16 ans (sauf en cas de désignation officielle) par des arbitres adultes, ne seront pas comptabilisées comme arbitrage à leur profit ;
- Les arbitres convoqués et ne se déplaçant pas sans motif valable se verront appliquer un malus ;
- Les clubs des comités ayant un championnat permettant difficilement d'obtenir le quota d'arbitrage requis, feront l'objet d'une pondération.

Les modifications sont **adoptées** à l'unanimité

➤ Projet de commission d'Organisation des Compétitions

- Les règlements généraux :

Jean-Claude LEGAY rapporte tout d'abord les modifications du règlement général adoptées lors de l'AG fédérale en particulier en ce qui concerne les joueur(se)s qui participent au Championnat de France moins de 18 ans et qui sont toujours autorisés à jouer dans la catégorie à laquelle ils où elles peuvent participer, quelques soient le nombre de rencontres joués en Championnat de France moins de 18 ans (à la condition de ne pas « doubler » dans une même journée ou week-end).

Il fait part de la possibilité de jouer en championnat senior pour un joueur de 17 ans ou une joueuse de 16 ans dans certaines conditions (pas en pré national et avec autorisation médicale et du BD lorrain).

Il rappelle qu'en l'absence de licence, un justificatif d'identité est obligatoire pour participer à une rencontre, y compris dans les catégories jeunes.

- Les championnats régionaux :

Le Président de la COC fait part des modifications à adopter :

- Une conclusion doit être établie au plus tard 35 jours avant la date de la rencontre (tolérance admise en début de championnat) ;
- Certaines journées (samedi ou dimanche) peuvent être imposées pour des contraintes de formation ;
- L'inscription des résultats sur *Gest'hand* obligatoire le dimanche avant 12h00 pour les matchs du samedi et avant le lundi 09h00 pour les rencontres du dimanche.

Pour le championnat 2009/2010 :

- En *pré national* une poule de 14 équipes en masculins et 12 en féminines ;
- Trois équipes reléguées en fin de saison ;
- Deux poules d'*Excellence* à 13 équipes en masculins et 12 en féminines ;
- Les accessions en division supérieure modulables en fonction des relégations de Championnat de France ;
- Relégation des deux derniers d'*Excellence* ;
- Trois poules d'*Honneur* de 13 équipes en masculin.

Le principe est de densifier les championnats et de permettre un meilleur « brassage » entre les équipes évoluant au plus haut niveau régional.

Pour la Coupe de Lorraine comme pour les jeunes dans les championnats *Elite* et *Honneur*, pas de modification sur le fonctionnement.

L'ensemble des règlements sera diffusé courant juin.

Les nouveaux championnats et les modifications sont **adoptés** à l'unanimité.

- La nouvelle formule de la Coupe de France :

Le nouveau projet de la Coupe de France avec ses trois volets, national, régional et départemental, est présenté et expliqué à l'assemblée.

Jean-Marie NOËL regrette que seules les équipes premières peuvent participer à cette compétition et souligne que le Bureau Directeur de la ligue a décidé, dans sa réunion du 11 mai 2009, de prendre en charge pour cette année les engagements des équipes régionales et départementales qui participeront à cette épreuve et de participer, jusqu'à hauteur de 50 € et avec justificatifs, au frais de déplacements pour le 2^{ème} et le 3^{ème} tour.

Il indique qu'une étude est en cours pour équiper les équipes (à partir des finales de secteur ?) de maillots (de jeu ou d'échauffement ?).

A la question posée sur la mise en place d'un handicap en fonction de la division d'évolution, il est répondu que cela n'est pas prévu.

Il est porté à l'attention de l'assemblée de s'assurer de la qualification des joueurs compte tenu de la date précoce du 1^{er} tour de cette épreuve.

9) Présentation des projets ligue

En regrettant l'absence de vœux de la part des clubs, il est fait le point sur les actions de la ligue en cours de réalisation.

➤ Les Assises du jeune handballeur lorrain

Deux jeunes dirigeants prennent la parole pour présenter cette action qui découle des Assises de Seignosse organisée par la FFHB, pour pouvoir en faire profiter les jeunes handballeurs lorrains.

Ces Assises se tiendront les 22, 23 et 24 mai 2010 au lac de La Madine, organisées par des jeunes dirigeants avec l'aide d'une équipe de la ligue.

Avec quatre à cinq jeunes par club encadré par un adulte, l'objectif est de réunir 400 à 500 personnes pour participer à des tables rondes et à des conférences (les thèmes ne sont pas encore définis) et réfléchir au devenir du handball lorrain.

Des animations, un logement sous la tente au camping de La Madine, ces Assises se doivent être un moment d'échanges, de réflexions et de partage tout en restant une fête pour les jeunes.

Les Assises se clôtureront par l'Assemblée Générale de la ligue le 24 mai 2010.

➤ Le Handensemble et le Soyez sport

Il est fait un rappel sur ces projets avec l'organisation des rencontres nationales du *Handensemble* à Nancy en octobre 2009 par la ligue de Lorraine sous la conduite de Morgane BROSSE.

➤ Le « Projet ligue »

Jean-Marie NOËL retrace la mise en place du dispositif *DFE*, la participation de la ligue à la 1^{ère} session et indique qu'un « Projet ligue » est en cours d'élaboration.

Les axes de développement sont définis, les objectifs sont l'étape suivante.

L'ensemble du « Projet » doit être écrit pour octobre, pour pouvoir le signer conjointement avec les comités et la FFHB, pendant les rencontres nationales *Handensemble*, avec la venue du Président Joël DELPLANQUE.

Claude BOMPARD précise que, dans le cadre du projet, la ligue prévoit changer ses Statuts et son Règlement Intérieur.

La partie concernant le mode électoral est tout particulièrement en cause puisque la proposition qui sera faite comprendra une modification du mode de scrutin, pour passer du scrutin pluri nominal actuel (30 membres), au scrutin de liste pour partie (Comité Directeur de 20 membres) et pluri nominal pour l'autre (10 membres).

Une mise à jour des deux documents sera faite à cette occasion.

La nouvelle proposition sera faite au cours d'une Assemblée Générale, quand le Conseil d'Administration actuel aura entériné une version, version qui devra être ensuite validée par la FFHB.

10) Tarifs de la saison 2009/2010 et budget prévisionnel 2009

➤ Les tarifs appliqués par la LLHB

Les nouveaux tarifs sont présentés à l'assemblée.

Tarifs Ligue Lorraine de Handball 2009/2010
Assemblée générale 15 mai 2009 NEUFCHATEAU

Licences	Tarifs 2008 / 2009 Part ligue	Tarifs 2009 / 2010 Part ligue	Part FFHB (licence + assurance + fonds pour l'emploi)	Coût total avant comité départemental
19 ans et plus	15,00 €	16,00 €	23,750 €	39,750 €
17/18 ans	15,00 €	16,00 €	19,350 €	35,350 €
15-16 ans	13,00 €	14,00 €	14,650 €	28,650 €
13-14 ans	13,00 €	14,00 €	12,950 €	26,950 €
11-12 ans	8,00 €	9,00 €	11,250 €	20,250 €
9-10 ans	7,00 €	8,00 €	10,150 €	18,150 €
Dirigeants	15,00 €	16,00 €	10,350 €	26,350 €
Jeunes Dirigeants	5,00 €	6,00 €	10,350 €	16,350 €
Corpos	6,00 €	7,00 €	17,450 €	24,450 €
Blanche Dirigeant	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	10,350 €	26,350 €
Blanche + 18 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	21,550 €	37,550 €
Blanche 17 et 18 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	17,150 €	33,150 €
Blanche 16 ans	tarif de la catégorie concernée	tarif de la catégorie concernée	14,650 €	28,650 €
Loisirs	6,00 €	7,00 €	17,450 €	24,450 €
Avenir - de 16 ans	3,00 €	4,00 €	7,300 €	11,300 €
- de 9 ans	3,00 €	4,00 €	7,800 €	11,800 €
Carte événementielle	- €	- €	0,000 €	0,000 €

Mutations				
D1-D2	160,00 €	180,00 €	480,000 €	660,000 €
Plus de 18 ans	80,00 €	90,00 €	55,000 €	145,000 €
17-18 ans	45,00 €	50,00 €	35,000 €	85,000 €
13-16 ans	- €	- €	25,000 €	25,000 €
- de 13 ans	- €	- €	0,000 €	0,000 €
Dirigeant	- €	- €	0,000 €	0,000 €

Etranger entrant en France				
D1-D2	470,00 €	500,00 €	2 400,000 €	2 900,000 €
Nationale*	320,00 €	350,00 €	1 200,000 €	1 550,000 €
Régionale*	170,00 €	200,00 €	740,000 €	940,000 €
Départementale*	70,00 €	100,00 €	100,000 €	200,000 €

* Remboursé à 50 % si entrée en France confirmée

Réaffiliation				
National	40,00 €	60,00 €	226,000 € *	286,000 €
Régional	40,00 €	50,00 €	186,000 € *	236,000 €
Départemental	40,00 €	40,00 €	156,000 € *	196,000 €
Corpos		40,00 €	146,000 € *	186,000 €
* abonnement hand'Mag / abonnement Approche du Handball / annuaire compris				
1ère affiliation	- €	- €	116,000 € *	116,000 €

* correspond aux abonnement Hand'Mag et Approche du Handball

Droits d'engagement				
PRE NAT M	520,00 €	530,00 €		
EXC M	390,00 €	400,00 €		
HONNEUR	320,00 €	330,00 €		
COUPE DE LORRAINE	50,00 €	50,00 €		
Pré Nat F	315,00 €	320,00 €		
EXC F	280,00 €	290,00 €		
HONNEUR F	255,00 €	260,00 €		

Il est souligné que l'augmentation des tarifs est due aux nombreuses actions mises en place gratuitement au profit des licenciés et des clubs ainsi qu'à la création de postes de salariés.

L'ensemble des tarifs proposés est **adopté** avec 4 voix *contre*, 0 *abstention* et 356 *pour*.

➤ **Le budget prévisionnel**

COMPTES	2009	COMPTES	2009
	CHARGES		PRODUITS
60 - ACHATS	226 500	VENTES	570 360
AFFILIATIONS	20 000	VTES LICENCES ET IMPRIMES	295 000
PETIT MATERIEL DE BUREAU	1 300	VENTES MUTATIONS	44 000
FOURNITURES BUREAU	3 000	CARTES ARBITRES	3 500
LICENCES ET IMPRIMES	170 000	AFFILIATIONS	25 500
MUTATIONS	18 000	AMENDES COC	6 000
ACHATS FOURNITURES ARBITRES	1 800	AMENDES REPORT MATCHS	1 500
ACHATS IMPRIMES DIVERS	400	AMENDES DISCIPLINES	8 000
ACHATS MATERIEL	12 000	AMENDES AG	1 000
		AMENDES CMCD	1 500
61 - TRAVAUX FOURN SERV EXTER	20 400	AMENDES RECLAMATIONS LITIGES	400
PRESTATION PAYES (CROS)	350	ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	42 200
CREDIT BAIL PHOTOCOPIEUR	1 300	ENGAGEMENT COUPE LORRAINE	6 000
LOCABAIL ORDINATEURS	5 950	VTE PRODUITS CRA	1 200
LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	900	PARTICIPATION STAGES ENTRAINEURS	0
CHARGES LOCATIVES	4 700	PROJET HAND'ENSEMBLE	48 000
ENTRETIEN LOCAUX + MATERIEL	900	DFE	35 500
MAINTENANCE	5 500	SOYEZ SPORT	19 860
ASSURANCE	800	SANDBALL	28 000
		VENTE DE MARCHANDISES	3 200
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	281 660	SUBVENTIONS	163 838
HONORAIRES	2 300	C N D S*	65 000
CADEAUX	4 500	CONSEIL REGIONAL	45 000
RECOMPENSES	3 200	SUBVENTION FFHB EMPLOI	10 000
FRAIS DEPLACEMENTS	3 000	Plan Sport Emploi (CNDS)	17 515
FRAIS AG LLHB	2 200	Lorraine Emploi (Région Lorraine)	17 335
FRAIS AG FEDERALE	3 500	CNASEA	8 988
FRAIS FONCTION LIGUE	13 000		
COMMISSION ARBITRAGE	12 000	AUTRES PRODUITS	27 300
COMMISSION DISCIPLINE	8 000	PRODUITS POLES FILLES	19 800
C O C	6 200	PRODUITS POLES GARCONS	7 500
COMMISSION FINANCES	600		
COMMISSION TECHNIQUE	8 000	PRODUITS FINANCIERS	3 000
EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE	1 000	REVENUS DE PRETS+ INTERETS CCM	3 000
COMMISSION PROMOTION COMMUNICATION	2 500		
COMMISSION STATUT REGLEMENT	400		
EQUIPEMENTS	400		
CMCD	400		
COMMISSION FAIR PLAY	3 600		
COMMISSION RECLAMATIONS LITIGES	600		
PROJET HAND ENSEMBLE	48 000		
DFE	35 500		
SOYEZ SPORT	19 860		
SANDBALL	28 000		
MINI HAND	3 000		
PREPARATION INTERLIGUES + INTERLIGUES	40 000		
INTER DEPARTEMENTALITE	500		
TOURNOIS DIVERS	1 000		
FRAIS DETECTIONS JOUEURS	3 000		
FS FORMATION J A	4 500		
STAGES ENTRAINEURS CONFIRMES	4 000		
CRUSEP + USEP	3 500		
FRAIS MISSIONS ET RECEPTIONS	1 500		
FRAIS POSTAUX	12 300		
TELEPHONE	1 200		
SERVICES BANCAIRES + COTISATIONS	400		
63 - IMPOTS ET TAXES	5 000		
64 - FRAIS DE PERSONNEL	150 000		
65 - AUTRES CHARGES	80 188		
CHARGES POLES FILLES	32 020		
CHARGES POLES GARCONS	18 700		
PERENISATION EMPLOI	29 468		
68 - DOTATIONS AMORTISSEMENTS	750		
TOTAL CHARGES	764 498	TOTAL PRODUITS	764 498

Présenté par Gérard MORY, le budget prévisionnel est **approuvé** à l'unanimité.

11) Remise des récompenses

Louis JACQUOT préside à la remise des récompenses par les personnalités aux récipiendaires.

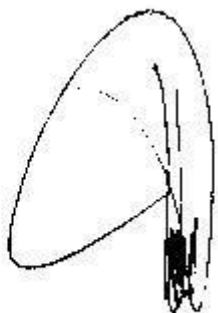
La fresque réalisée lors du 1^{er} tournoi *Soyez sport* par les jeunes joueurs est remise officiellement au club organisateur de ce tournoi, le Smec féminin.

12) Conclusion de l'Assemblée Générale à 22h20

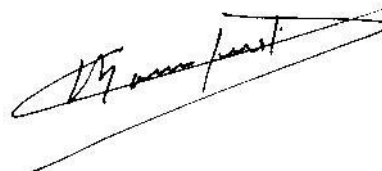
- Discours de Monsieur Jacques DRAPIER, Conseiller Général ;
- Allocution de Monsieur Simon LECLERC, Maire de Neufchâteau ;
- Jean-Marie NOËL remercie les membres de l'Assemblée Générale, les personnalités présentes ainsi que le club de Neufchâteau pour son organisation et clôture l'Assemblée Générale.

La mairie et le club de Neufchâteau offrent le verre de l'amitié aux présents

Jean-Marie NOEL
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. NOEL', written over a horizontal line.

Claude BOMPARD
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. BOMPARD', written over a horizontal line.